

DOSSIER DE DEROGATION SUR ESPECE(S) PROTEGEE(S)	
AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL REGION NOUVELLE-AQUITAINE	
Texte de référence	Arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées
Référence du projet : n° (MEDDE-ONAGRE)	
Dénomination du projet	Lotissement Parentis
Préfet(s) compétent(s)	Landes
Bénéficiaire(s)	SOGIL
Dossier suivi à la DREAL par :	Catherine Ménard
Date de dépôt de la demande par le bénéficiaire :	
Date de transmission du dossier à l'expert :	31/10/2018

Expert délégué	CP Arthur
Avis	
Favorable	
Favorable sous conditions	X
Défavorable	
Fait le	26/12/2018
Signature	

MOTIVATIONS OU CONDITIONS / REMARQUES
<p>Remettre le dossier en perspective par rapport à l'ensemble des opérations prévues sur la commune, voirie, autres lotissements ...</p> <p>C'est un dossier qui fait partie d'un tout plus globale et qui est insuffisant au plan flore, voire entomofaune, en tous les cas peu ou pas justifié sur ce point</p>